



Aux

- organismes cantonaux responsables du cadastre RDPPF en les priant de transmettre, le cas échéant, aux services cantonaux concernés
- associations destinataires
- entreprises et personnes intéressées

Numéro de dossier: 521.45

Dossier traité par: Christoph Käser

Wabern, le 31 mai 2022

Cadastre RDPPF Express n° 2022 / 01

Enquête «Pièces jointes requises pour les demandes de construction et les opérations foncières»

Mesdames, Messieurs,

Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) est désormais disponible dans la plupart des régions de Suisse. L'extrait du cadastre RDPPF fait aujourd'hui partie des pièces qu'il est naturel de joindre à une demande de construction ou au dossier d'une opération foncière, tout comme un extrait du registre foncier et une copie du cadastre. Il s'est toutefois avéré en pratique que ces extraits ne satisfont pas encore pleinement les besoins des parties prenantes (autorités de la construction, études notariales), si bien qu'il est encore régulièrement fait appel à d'autres informations.

Un groupe de projet se penche actuellement sur ce sujet. Une enquête doit permettre de connaître les autres informations à mettre à disposition à l'avenir, en complément des extraits actuels.

Le passage au numérique est riche de potentialités ici. A titre d'exemple, une demande de construction numérique, sur laquelle le terrain constructible apparaît très clairement, permettrait la détermination automatique des informations supplémentaires pertinentes pour le bien-fonds concerné. Ces informations pourraient alors être jointes, de façon totalement automatique aussi, à la demande de construction, ce qui faciliterait la tâche de la personne déposant la demande qui n'aurait plus alors à réunir les pièces requises. L'autorité des constructions pourrait quant à elle considérer que toutes les pièces nécessaires lui ont été intégralement transmises d'emblée. La même chose pourrait être envisagée concernant les informations supplémentaires dans le cadre des opérations foncières.

Nous avons besoin de votre participation pour pouvoir bâtir un produit répondant au mieux aux attentes de ses utilisateurs. Vous connaissez les exigences de la pratique bien mieux que les membres du groupe de projet. C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de consacrer 15 à 30 minutes de votre temps à répondre à notre questionnaire.

L'enquête en ligne est disponible à l'adresse: <https://findmind.ch/c/rdppf>.



C'est pour vous permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'enquête en ligne que nous avons créé un fichier PDF, l'englobant dans sa totalité, à l'adresse: www.cadastre.ch/rdppf > Aspects juridiques & publications > Modèles & formulaires.

Votre avis est très important pour la suite des travaux.

Nous vous saurions gré de bien vouloir participer à l'enquête sous forme numérique d'ici au **vendredi 24 juin 2022 au plus tard**.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser par écrit à Christoph Käser, responsable du programme Cadastre RDPPF (christoph.kaeser@swisstopo.ch).

Nous vous remercions par avance de votre précieux soutien.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable de domaine

Christoph Käser
Responsable de processus mensuration
officielle et du cadastre RDPPF